académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

A CONSERVER

Annecy, le 05/04/2018

Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
du département de la Haute-Savoie

à

SARL L'Escalade
M. BRAIZE Richard
670 Route de Morzine
MONTRIOND
74110 - MORZINE-AVORIAZ

A - Inscription au Répertoire Départemental
des sorties scolaires avec nuitées

Catégorie : **séj.courts+Cl.Dec.**

Centre : **L'ESCALADE**

74110 - MONTRIOND

Date de l'Autorisation Municipale d'Ouverture	: 26/11/2007
Date du dernier Procès Verbal de Sécurité(VALIDITE)	: 01/12/2017
Date de la dernière visite de l'Education Nationale	: 13/03/2018
N° d'inscription	: 4.08.188.01
Nombre de classe(s)	: 6
Répartition par classe selon superficie	: 25.25.28.30.30.30
Capacité hébergement enfants hors encadrement	: 137 enfants

- Conditions éventuelles de Fonctionnement --> L'utilisation des chambres du 3ème étage pour les enfants est formellement interdite.
- Accueil Maternelle --> non

La périodicité triennale des visites du représentant du service des classes de découvertes définit la limite de validité de ce document. Sa mise à jour est effectuée à réception du PV de sécurité de l'établissement et à la suite de la visite de nos services.
Vous voudrez bien nous informer de la date de passage du groupe de visite de sécurité **avant le 19/12/2018.**
L'exploitant doit envoyer au bureau des Classes de Découvertes une photocopie du Procès-Verbal de la Commission de Sécurité établi par la Préfecture du département, dès sa réception.
En l'absence de cette information par courriel ou téléphone à cette date, l'inscription de l'établissement au répertoire de l'éducation nationale sera automatiquement suspendue et les dossiers de demande d'autorisation de séjour des écoles recevront par mesure de précaution un avis défavorable de Monsieur le Directeur Académique.

Bureau :
Classes de Découvertes

Réf : Edition en ligne
Base mise à jour le :
05/04/2018

Affaire suivie par :
Olivier VINCENT

Téléphone :
04.50.88.43.82
Urgences en dehors des horaires de bureau :
06.81.36.37.93

Courriel :
cldecouv74@ac-grenoble.fr

Télécopie :
04.50.51.47.36

SITE :
http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/

Adresse postale:
Cité administrative
7 rue Dupanloup
74040 - ANNECY CEDEX

Pour la secrétaire générale de l'académie, chargée des fonctions de recteur par intérim et par subdélégation du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint

Christophe Dasseux

Pour valider l'IRD de votre établissement, ce document devra être signé et expédié à l'adresse indiquée ci-dessus.

DECLARATION ** Indiquer ou modifier si nécessaire : NOM, Prénom, Adresse électronique.

Je soussigné(e), ** NOM : M. BRAIZE Richard .....

responsable de l'Etablissement cité ci-dessus, certifie avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document (recto/verso) et m'engage donc à respecter : A – L'IRD — Capacités et possibilités d'accueil spécifiques aux classes de découvertes,
B – Les clauses de fonctionnement,
C – Références légales.
Je déclare ainsi, que les installations de la structure font l'objet des contrôles réguliers réglementaires pour leur vérification et leur entretien.
Je m'engage à vérifier les qualifications des personnels employés par l'établissement et à m'assurer de leurs aptitude et habilitation à travailler auprès des enfants.
J'ai bien pris note que le contrôle exercé par l'administration et par les commissions de sécurité ainsi que la délégation éventuelle de l'organisation logistique des séjours à des organismes intermédiaires ne me dégagent pas de ces responsabilités.
Je vous communique ci-dessous une adresse électronique fiable et stable à laquelle vous pourrez nous joindre rapidement :

Merci d'écrire très lisiblement : ** info@lescalade-com

Fait à Montriond, le 5/6/2018 Signature

L'Escalade centre de vacances
670 route de Morzine
Montriond
74 110 MORZINE AVORIAZ
04 50 79 [illegible] 98
www.lescalade.com
SARL au capital de 50 000€ RCS THONON B 334 642 618

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

A CONSERVER

Annecy, le 3 avril 2018

Le directeur académique des services de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

à

Monsieur BRAIZE Richard
Chalet L'Escalade
670 Route de Morzine
Lieu-dit L'Elé
74110 Montriond

Objet : Visite de centre – CR N° 39

Bureau :
Classes de Découvertes
Affaire suivie par :
Olivier VINCENT
CPD EPS

Référence :
CLD/IENA/OV/188.01/2017/CR/N°39

Téléphone :
04.50.88.43.82

Télécopie :
04.50.51.47.36

Urgence en dehors des horaires de bureaux :
06.81.36.37.93
Mél :
cldecouv74@ac-grenoble.fr

Site :
http://ia74.ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
7 rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

La visite de votre établissement « **L'Escalade** » le 13 mars 2018, situé **à Montriond**, me permet de reconduire son inscription au Répertoire Départemental de l'Éducation Nationale.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter, signer et nous renvoyer au plus tôt le document IRD et les clauses d'inscription au répertoire départemental figurant à la fin du compte rendu.

Les conditions d'accueil sont les suivantes :
137 enfants répartis en 6 classes durant un court séjour ou une classe de découvertes

Bilan général de visite :
Effectuée le 13 mars 2018 en présence de Monsieur BRAIZE Richard, directeur du centre, la visite permet de constater un établissement propre et bien entretenu.

Le professionnalisme perçu de Monsieur BRAIZE et la très bonne impression laissée lors de la visite sont confirmés. Cette dernière témoigne en effet d'une réelle réflexion sur les contenus thématiques à privilégier pour atteindre les objectifs éducatifs spécifiques de la classe de découvertes. Les travaux d'amélioration du centre montrent la volonté de Monsieur BRAIZE d'améliorer constamment la qualité de d'accueil de son centre.

Je vous renouvelle toute ma confiance pour continuer à répondre aux attentes des enseignants et aux besoins des enfants avec le même engagement et la même qualité d'accueil constatés par Monsieur Olivier Vincent.

Pour la secrétaire générale de l'académie, chargée des fonctions de recteur par intérim et par subdélégation
du directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint

Christophe Dasseux

P.J. : Compte-rendu

A CONSERVER

COMPTE RENDU :

Préambule :

Programmée le 13 mars 2018 par les services de l'Éducation Nationale (Bureau des sorties scolaires), la présente visite de l'établissement « **L'escalade** » a pour objet la poursuite de son Inscription au Répertoire Départemental (IRD). Elle se déroule en présence de Monsieur Braize, propriétaire du centre.

Généralités :

Le centre « L'ESCALADE » est situé en bordure de route mais bénéficie de larges espaces sur ses arrières, adaptés aux jeux des enfants. On y trouve ainsi un terrain de tennis, deux terrains de basket, un terrain de volley-ball et un terrain de football en contrebas. Sa proximité du centre de Morzine par un chemin piétonnier est également un atout appréciable pour les classes.

Le transport des élèves vers les pistes de ski se fait à l'arrière du chalet ce qui ajoute au pragmatisme la sécurité des enfants.

Depuis la visite de nos services le 15 mars 2015, un ascenseur a été installé et 1 chambre aux normes PMR a été créée à chaque étage. Une nouvelle grande salle, pouvant être divisé en 3 par le biais de parois phoniques a été implantée au RDC.

De nombreux travaux sont prévus au printemps permettant d'améliorer encore la qualité d'accueil du centre.

Sécurité :

Un exercice d'évacuation est systématiquement effectué durant les séjours et noté dans le registre de sécurité.
Les plans d'évacuation sont placés à tous les étages.

Hébergement :

Le centre se compose d'un seul bâtiment de 6 niveaux en bon état extérieur avec une partie centrale et deux ailes.
La configuration visitée du bâtiment est la suivante :

Au rez-de-jardin :

- un hall d'entrée vestiaire avec portemanteaux,
- les quatre salles de classe « Chamossière », « Nyon », « Ressachaux » et « Pleney » pour 30 élèves,
- la grande salle d'activités spectacle « Roc d'enfer » avec sonorisation et matériel vidéo. Cette salle peut accueillir de façon exceptionnelle 30 élèves.
- une salle d'activités ou salle de classe,
- deux WC et un lavabo,
- la chaufferie,
- la buanderie,
- les réserves alimentaires,
- un local à skis.

Au rez-de-chaussée :

- la salle de restauration,
- la cuisine,
- l'office,
- le bureau économat,
- un WC.

- Les chambres (22 lits) :
  - N° 4 : 2 lits simples, (WC, D, L)
  - N° 5 : 1 lit superposé et 4 lits simples, (WC, D, L)
  - N° 6 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)
  - N° 7 : 1 lit simple, (WC, D, L)
  - N° 8 : 3 lits simples et 1 lit superposé avec WC, douche et lavabo pour personne handicapée,
  - N° 9 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L).

A CONSERVER

Au premier étage (70 lits) :

- un WC,
- un bloc sanitaire attenant à la chambre n°24 avec 3 douches et 1 WC.
- Les chambres :
  - N°10 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°11 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°12 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (avec WC, douche et lavabo pour personne handicapée)
  - N°13 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°14 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L),
  - N°15 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)
  - N°16 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°17 : 1 lit superposé et 1 lit simple, (D, L)
  - N°18 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (D, L)
  - N°19 : 1 lit superposé et 4 lits simples, (WC, D, L)
  - N°20 : 2 lits simples (WC, D, L)
  - N°21 : 1 lit superposé et 4 lits simples, (WC, D, L)
  - N°22 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (D, L)
  - N°23 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)
  - N°24 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)
  - N°25 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)

Au deuxième étage (61 lits) :

- un WC
- un bloc sanitaire attenant à la chambre n°36 avec 3 douches et un WC
- Les chambres :
  - N°26 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°27 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°28 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (avec WC, douche et lavabo pour personne handicapée),
  - N°29 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L),
  - N°30 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L),
  - N°31 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L),
  - N°32 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L),
  - N°33 : 1 lit superposé (D, L),
  - N°34 : 1 lit superposé et 4 lits simples (WC, D, L),
  - N°35 : 1 lit superposé et 4 lits simples, (WC, D, L),
  - N°36 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°37 : 1 lit superposé et 3 lits simples, (WC, D, L)
  - N°38 : 1 lit superposé et 2 lits simples, (WC, D, L)

Observations :

Propreté et état général :

Le centre est propre et très bien entretenu.

Confort et rangements :
Les chambres sont très spacieuses et très fonctionnelles.

Les chambres :

A CONSERVER

Capacité maximale théorique de couchage :

RDC	20 enfants et 3 adultes
1er étage	63 enfants et 7 adultes
2ème étage	54 enfants et 7 adultes
Sous-Total	137 enfants et 17 adultes

La capacité de couchage des enfants et adultes satisfait aux conditions actuelles d'inscription de l'établissement au répertoire. Le taux d'encadrement en vie collective est de 1 adulte pour 10 enfants.

Les sanitaires :
Chaque chambre dispose d'un lavabo et d'une douche. (Certaines possèdent en plus un WC). Les salles de bains récentes outre le fait d'être fonctionnelles sont aussi décorées avec soin.

Le complexe infirmerie :
Il n'y a plus de complexe infirmerie mais Monsieur BRAIZE libère une chambre par étage pour faire office d'infirmerie.

Les salles de classe :
Monsieur BRAIZE met à disposition des livres adaptés aux enfants sur le patrimoine de notre région.

Les salles de classe sont très spacieuses et permettent l'enseignement dans de très bonnes conditions.

Sans avis contraire ou observation de votre part dans un délai de 15 jours après la réception. certains éléments de ce compte-rendu pourraient être communiqués aux personnes qui nous en feraient la demande.

A CONSERVER

Documents de référence :
Les documents signalés par « X » concernant plus particulièrement votre établissement sont à télécharger à l'adresse suivante : http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique35

Les documents n°s 1, 4, 5, 6 et 10 (si concernés) doivent être édités et intégrés **en bonne place** dans le livret d'accueil du centre pour les enseignants.

Le document 6 est à afficher avec le document d'I.R.D (Inscription au Répertoire Départemental). près du téléphone et du poste relié à Internet.

Les documents n°s 2, 3, 9, 10 et 12. sont présentés **à titre indicatif** avant rapprochement éventuel auprès des services concernés de l'État.

X	Doc 1	A tenir à la disposition des enseignants : Conduite à tenir en cas de problème pouvant concerner la justice
	Doc 2	Décret sur les lits superposés
	Doc 3	Plan des lits superposés
	Doc 4	Document de l'Observatoire National de la Sécurité concernant la conduite des exercices d'évacuation
	Doc 5	Liste indicative de livres adaptés aux niveaux des élèves. sur le patrimoine de notre région
X	Doc 6	Informations pour les classes à afficher dans le centre, près du téléphone et du poste relié à Internet
	Doc 7	Repères pour les locaux
	Doc 8	Repères pour les locaux accueillant des maternelles
	Doc 9	Règlement sanitaire départemental
	Doc 10	Règles sanitaires pour la préparation autonome des repas
	Doc 12	Tableau de bord de suivi réglementaire des installations
	Doc 13	Fiche de renseignements du centre à compléter